

Plan de gestion des poissons migrateurs 2025-2027

Préfiguration PLAGEPOMI 2028-2033

► Qu'est-ce que le PLAGEPOMI ?

Le Plan de Gestion des Poissons Migrateurs (PLAGEPOMI) est le document de référence en matière de gestion des poissons migrateurs.

Elaboré par le Comité de Gestion des Poissons Migrateurs (COGEPOMI), pour une durée de six ans (concomitant avec le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)), en concertation avec les principaux usagers de l'eau, le PLAGEPOMI émet des orientations et des recommandations en vue de permettre une gestion des milieux et des activités humaines compatibles avec la sauvegarde de poissons migrateurs.

Il s'applique au territoire du comité de gestion des poissons migrateurs (COGEPOMI) des cours d'eau de Corse.

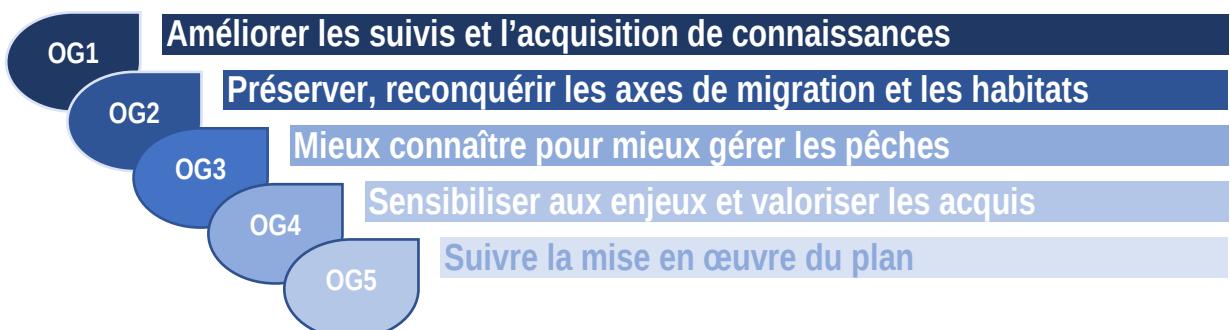
► Pourquoi un PLAGEPOMI ?

Les poissons migrateurs amphihalins sont des espèces fréquentant alternativement les eaux douces et les milieux marins pour accomplir leur cycle de vie.

Outre leur caractère patrimonial, ces poissons sont des indicateurs de bonne qualité des milieux et des échanges entre eux. Leur présence rend compte du fonctionnement des écosystèmes aquatiques. Pour autant, la situation est préoccupante pour la plupart de ces espèces : notamment l'aloise feinte et la lamproie marine qui sont des espèces vulnérables. L'anguille européenne quant à elle est une espèce en danger critique d'extinction.

► Le PLAGEPOMI des cours d'eau de Corse 2025-2027

- **2** espèces cibles concernées : **anguille, aloise**
- **1** espèce potentiellement présente : **lamproie marine**
- **5** orientations de gestion



OBJECTIFS du PLAGEPOMI Corse

- ▶ **Protection des espèces et de leurs habitats** par des actions de connaissance, de suivi, de gestion, de réglementation et de contrôle
- ▶ **Intégration des enjeux de préservation des espèces amphihalines et de leurs habitats** dans les plans et projets, les documents de gestion d'aires protégées et la gestion des ouvrages hydrauliques
- ▶ **Meilleure connaissance** de l'état des populations, une meilleure compréhension des dynamiques de peuplement et de migration de celles-ci en Corse
- ▶ **Evaluation fine de la pression exercée par la pêche à l'anguille**, en vue de mettre en place les mesures appropriées à l'horizon du prochain plan de gestion
- ▶ **Restauration de la continuité écologique** dans les zones prioritaires définies par le plan
- ▶ **Sensibilisation et mobilisation** des acteurs locaux

OG 1

Améliorer les suivis et l'acquisition de connaissances

Anguille européenne : 9 objectifs et 16 actions

Acquisition des connaissances

- ▶ Visualiser l'accessibilité des milieux vis-à-vis de la continuité et identifier les ouvrages prioritaires pour la réalisation des travaux
- ▶ Préciser les potentialités d'accueil des lagunes et les actions à mettre en œuvre pour préserver l'anguille
- ▶ Connaître l'état sanitaire des anguilles
- ▶ Sanctuariser la population d'anguilles Corse (en lien avec l'état sanitaire pendant la migration)

- ▶ Appréhender les périodes de recrutement en civelles en Corse
- ▶ Déterminer les enjeux relatifs à la dévalaison

Suivi

- ▶ Suivre l'état sanitaire des anguilles
- ▶ Evaluer le recrutement en anguilles
- ▶ Suivre la reconquête des milieux

Alose feinte de Méditerranée : 5 objectifs et 10 actions

Acquisition des connaissances

- ▶ Visualiser la répartition des alooses en Corse
- ▶ Préciser les enjeux de conservation des alooses en Corse
- ▶ Connaître les potentialités d'accueil des cours d'eau

Suivi

- ▶ Acquérir des tendances d'évolution de la taille de la population d'alooses sur les côtières
- ▶ Suivre la reconquête des milieux par l'aloise

Lamproie marine : 1 objectif et 2 actions

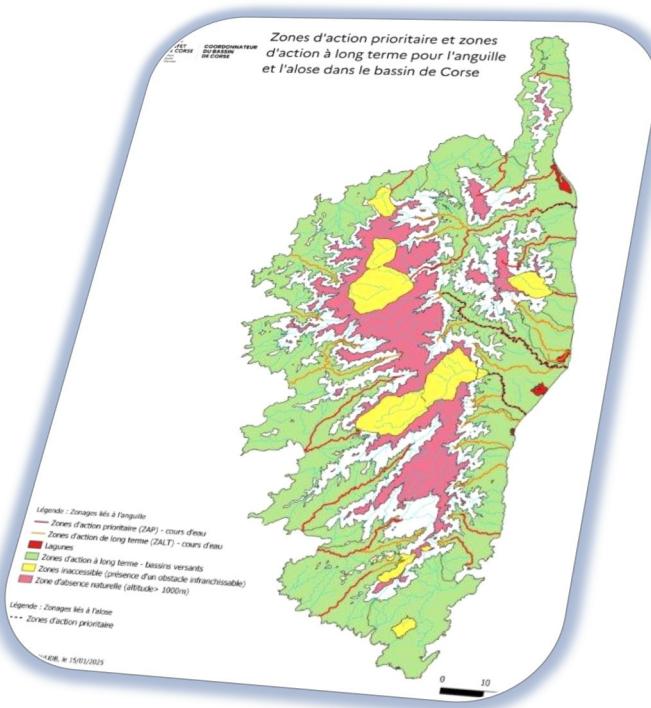
- ▶ Recueillir des indices de présence

OG 2

Préserver, reconquérir les axes de migration et les habitats

2 objectifs et 13 actions

- Reconquérir les axes de migration
- Protéger les populations amphihalines et leurs habitats



Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Corse

Secrétariat du COGEPOMI

Centre administratif de Paglia Orba
Lieu-dit Croix d'Alexandre
Route d'Alata
20090 Ajaccio

OG 3

Mieux connaître les pêches pour mieux les gérer

3 objectifs et 6 actions

- Encadrer la pêche de loisir pour protéger les espèces
- Renforcer le contrôle
- Mieux connaître les prises de pêche professionnelle de l'anguille

OG 4

Sensibiliser aux enjeux et valoriser les acquis

5 objectifs et 11 actions

- Prendre en compte des enjeux sur les espèces amphihalines par les structures locales
- Identifier la présence d'espèces amphihalines
- Apporter une meilleure connaissance des espèces amphihalines
- Sensibiliser les différents acteurs
- Valoriser les actions conduites

OG 5

Suivre la mise en œuvre du plan

- Développer l'animation, la conduite et le suivi du PLAGEPOMI et mettre en place un tableau de bord permettant de dresser un bilan

Téléchargez

Le PLAGEPOMI des cours d'eau Corse 2025-2027

<https://www.corse.developpement-durable.gouv.fr/plan-de-gestion-des-poissons-migrateurs-plagepomi-r916.html>